

<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le dimanche 12 février 2017</li> <li>○ 2 réunions</li> </ul>	<b>Natathlon Jeunes – Plot 1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ à St Joseph</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ catégories : F 11 à 13 ans (2006, 2005, 2004) &amp; G 12 et 14 ans (2005, 2004, 2003)</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ plage d'engagement sur Extranat : J-8 à J-2</li> <li>○ publication des engagés : J-1</li> </ul>		

**Type de compétition :** Compétition d'animation

**Gestion informatique :** La gestion de la compétition est à la charge de l'organisateur de secteur avec l'outil ExtraNat pocket.

**Intégration des résultats sur Extranat et site web du comité :** gérée par l'organisateur.

**Ouverture de la compétition :** Compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

**Date et horaire de la réunion d'organisation** (le cas échéant) : jour J, 30 minutes avant le début de la première épreuve.

**Équipements :** Bassin de 25 m ; couloirs dans sa configuration pour la compétition ; Chronométrage manuel ; Bassin de récupération ; infirmerie (oxygénothérapie, DSA)

**Médical :** le cas échéant à préciser.

#### **Détail des épreuves :**

- nage libre : 50 m, 200 m, 800 m, 1500 m
- dos : 100 m
- brasse : 50 m, 200 m
- papillon : 100 m
- 4 nages : 200 m

**Jury :** Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN et du CRN, la désignation du juge-arbitre est du ressort du comité.

**Mode de participation :** nageuses âgées 11 à 13 ans (nées en 2006, 2005 et 2004) et nageurs âgés de 12 à 14 ans (nés en 2005, 2004 et 2003).

**Modalité d'engagements :** Pas de limite d'engagement, parmi les épreuves choisies pour le classement du natathlon.

Seules les nageuses âgées 12 à 13 ans (nées en 2005 et 2004) et nageurs âgés de 13 à 14 ans (nés en 2004 et 2003) pourront être engagés sur les épreuves de ½ fond. Les modifications d'engagements ne seront possibles qu'avant le début de la première réunion de la compétition et ne seront recevables que s'ils sont transmis à l'organisateur au minimum 45 mn avant le premier départ programmé. Aucune modification ne sera acceptée passé ces délais.

**- frais d'engagements :** 2,50 € par épreuve

**Pénalités :**

- **forfait non déclaré** : 50 € par épreuve. Cette mesure est applicable, à l'exception des forfaits faits sur justificatif médical, si les forfaits n'ont pas été déclarés au minimum 45 minutes avant le début programmé de chaque réunion concernée.

**Récompenses** (gérées par l'organisateur) : 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve filles, 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve garçons par année d'âge

**Transmission et publication des résultats** : compétition traitée par l'organisateur pour la mise en ligne des résultats.

- **Date limite de réclamation** : À partir du jour de la publication Internet et dans un délai n'excédant pas une semaine, les clubs sont à même de saisir le comité sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition

- **Date de validation définitive** : Passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions

**Programme et horaires**

(OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

**Dimanche 12 février 2017**

<b>OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00</b>	<b>OP : 13 h 00 – DE : 14 h 00</b>
1 - 100m papillon filles	9 - 50m nage libre filles
2 - 100m papillon garçons	10 - 50m nage libre garçons
3 - 800m nage libre filles	11 - 200m brasse filles
4 - 1500m nage libre garçons	12 - 200m brasse garçons
5 - 50m brasse filles	13 - 100m dos filles
6 - 50m brasse garçons	14 - 100m dos garçons
7 - 200m nage libre filles	15 - 200m 4 nages filles
8 - 200m nage libre garçons	16 - 200m 4 nages garçons